



Info-travaux

Ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine
Avis de sécurité aux adeptes de VHR

Nature et description des travaux

Dans le cadre des travaux de construction de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine, des modifications temporaires ont été apportées à certaines sections de sentiers utilisés par les adeptes de véhicules hors route (VHR) dans les secteurs de Sainte-Cécile-de-Whitton, de Stornoway et de Frontenac. Le club Moto Tout Terrain de la Chaudière et le club de Motoneige Lac Mégantic ont accepté de partager l'utilisation d'un même sentier durant la construction de la ligne. Une signalisation appropriée a été mise en place afin d'assurer un environnement sécuritaire pour les usagers et usagères et pour nos travailleurs et travailleuses.

Aménagements réalisés sur l'ancienne voie ferrée Beauce Express Mégantic (L-5338/405), du sentier 580 à la route 263 :

1. Prolongement du ponceau d'entrée pour améliorer la fluidité de la circulation et la visibilité à l'entrée et à la sortie du sentier L5338/405
2. Élargissement de la voie dans les premiers 200 m pour permettre une cohabitation sécuritaire avec une séparation physique
3. Établissement d'une circulation distincte entre notre machinerie de chantier et les VHR avec déplacement du sentier vers la gauche du chemin d'accès (Nord-Est) sur environ 1,4 km
4. Déplacement du sentier, au croisement de l'emprise de la ligne, de l'autre côté du chemin d'accès (Sud-Ouest) pour qu'il évite notre aire de travail et rejoigne les sentiers d'origine 580 et 405.

Le sentier TQ-65 vers Wobern a également été déplacé sur environ 6 km, à partir du 4^e rang.



PRUDENCE aux abords du chantier

Votre saison de VHR est bien amorcée et nous vous invitons à la plus grande prudence !

Faites les arrêts obligatoires, réduisez la vitesse et respectez la signalisation ainsi que les zones balisées du sentier et de nos aires de travaux.

Merci de votre compréhension et bonne randonnée !



Pour plus d'information

Yvan Beloin, agent – Environnement et indemnisation : 438 870-6835

Alexandre Brizard, agent – Environnement et indemnisation : 263 999-1786

Ligne Info-projets : 1 877 653 1139